

I) Carte scolaire du premier degré :

➤ Mr l'IA-DASEN présente le constat 2020 :

- Le taux d'encadrement a augmenté malgré une baisse des effectifs.
- **Rentrée 2020** : un écart est constaté entre le prévisionnel et le constat (-891 élèves par rapport à la prévision). Deux éléments d'explications : le nombre des instructions en famille en augmentation (400 dans le 2nd degré aujourd'hui contre 200 l'an dernier fin juin / presque 1000 à ce jour dans le 1er degré contre 330-340 en juin dernier) ; l'impact démographique qui est plutôt à la baisse.
- Le **P/E en 2020** : c'est un taux que le département n'a jamais connu et ce taux d'encadrement continue d'augmenter. Il y a donc de meilleures conditions d'encadrement.
- 2020 : 3 écoles dans les COM de Castelnau et St Jean en maternelle où **E/C** supérieur à 30, mais la médiane sur le département est de 23/24 élèves par classe au constat 2020.
- On remarque une relative augmentation du **nombre d'élèves** dans les écoles (en moyenne 500 élèves par école ; 600 élèves par collège à titre comparatif).

➤ Prévisions et décisions pour la rentrée 2021 :

La priorité gouvernementale au 1er degré est confortée (malgré la baisse des effectifs). L'Hérault bénéficie des 140 ETP créés dans la région. Les critères de Mme la Rectrice ont été les priorités nationales pour distribuer ces moyens.

Les décisions prises dans le département sont les suivantes :

- le DASEN tient à une équité de traitement des territoires. Des décisions ont été prises notamment sur le **rural**.
- en **éducation prioritaire** : 14 emplois ont été créés pour élargir le plafonnement des GS à 24 (92% en capacité d'organiser pédagogiquement les GS à 24 ; les 8% qui ne le sont pas rencontrent des problèmes de locaux) + dédoublements en GS en REP et REP+ (on passe de 8% l'an dernier à plus de 26% cette année). Le DASEN soulève les problématiques immobilières car après les dédoublements CP/CE1, ces écoles n'ont plus de locaux disponibles pour accroître ces dispositifs en GS. Un travail avec les communes est engagé sur ces questions.
- **ASH** : 17 EDT sans fermetures consacrés aux élèves à besoins particuliers. Le DASEN évoque la fermeture des RASED l'an dernier pour mettre en place les EDAI (*NDLR : lors de précédentes instances on nous avait pourtant maintenu que cela n'avait pas de lien...*), dont les équipes seront renforcées l'an prochain par un enseignant spécialisé.
5 implantations d'ULIS dans le premier degré en cohérence avec 7 ouvertures ULIS dans le 2nd degré (5 en collèges et 2 en lycées).
4 postes d'enseignants référents créés.

- 3 PsyEN étayeront le potentiel du département.
- 1 poste **arts et culture** renforcé à Sérignan (1ETP au lieu de 0.5).
 - Attention sur les **décharges de direction** :
 - 1 à 3 classes : brigade de remplacement dédiée au remplacement des jours de direction des directeurs (demande des OS lors du groupe de travail départemental de directeurs). Brigade spécifique de 10 emplois.
 - 9 à 13 classes : coût moindre (4,70 ETP). Cela représente peu car, préalablement, dans le 34, notamment en éducation prioritaire, on avait déjà doté ces écoles.
 - Expérimentation **DTEI** (création d'un deuxième dispositif sur Béziers).
 - Création d'un poste de **conseiller pédagogique** pour les circonscriptions de Montpellier ouest et nord qui cumulent des difficultés et ont un large réseau REP et REP+.
 - **11 ETP en réserve** pour appréhender les ajustements. En CTSD, nous avons un reliquat de 12 emplois mais quelques situations ont été regardées depuis :
 - St Geniès de Fontedie (sans impact sur la dotation) : étiquetage du poste en maternelle et non élémentaire ;
 - accompagnement des écoles qui passent de 4 à 3 classes -voir additif- avec décharges de 0.25 maintenue de manière exceptionnelle. Cette mesure coûte 0.75 EDT ;
 - Michelet : 1 ouverture ;
 - Maintien à Riquet Renan des moyens pour dédoubler les GS même si la totalité des GS ne sera pas concernées. Les équipes sont prêtes à réfléchir à d'autres modalités de prise en charge des élèves. Cette expérimentation semble intéressante du point de vue du DASEN.

En conclusion :

Les indicateurs sont plutôt satisfaisants : le P/E passe à 5.66 au prévisionnel. Le E/C, quelque soit le type d'école, est bien en deçà de 25. Les classes où l'on constate plus de 25 élèves sont dans les endroits où il y a le moins de cumul de difficultés. Parfois, il n'y a que 17/18 élèves par classe dans le rural ou bien dans des établissements que l'on accompagne par rapport à un cumul de difficultés.

➤ Dialogue avec les OS :

• Situations particulières :

- Alerte sur **Sérignan** élémentaire.
Le DASEN répond qu'elle est intégrée à liste des écoles en surveillance (phase ajustement).
- **Balaruc**, Valras Plage et Mudaison : perdent 0.08 de décharge exceptionnelle chacune (au total 0.24 ETP)
Le DASEN répond qu'il a rétabli, pour un an, une décharge d'un jour sur des écoles qui perdent une classe et passent à 3 classes pour faciliter l'organisation interne. Dans ces 3 écoles là, la perte de la décharge exceptionnelle paraît moins dure. Nous verrons aux ajustements.
- Ecole **Riquet Renan** : Dommage qu'on bute sur l'absence de locaux. L'équipe a fait part de l'organisation choisie. Elle prend les moyens alloués.
DASEN : c'est un dispositif nouveau et une prise en charge des élèves plus souple que la structure rigide du dédoublement qui va être testé.
- **Autignac** : c'est une école à 8 niveaux pour 3 classes avec 28.3 élèves / classe en moyenne. La taille de la structure est à prendre en considération.
DASEN : cette situation sera regardée en ajustements. La taille des structures est envisagée depuis 2 ans. Une attention particulière est portée en milieu rural : à cette heure, il n'y a pas de fermeture de classe, et même 2 ouvertures. A voir en CTSD 2 et 3 si ce maintien pourra être possible encore.

- Montpellier **Bolivar** élémentaire où le dispositif dédoublé CE1 est maintenu mais pas la création de classe classique (portant ainsi la moyenne par classe hors dispositif dédoublé à 26 alors que nous sommes en REP+).
DASEN : la situation est à l'étude pour un ajustement éventuel.

- Plusieurs OS demandent l'**annulation des fusions** lorsque les conseils d'école se sont prononcés contre. C'est un passage en force. La question de la taille des écoles se pose, mais aussi des problématiques liées aux maternelles qui sont absorbées. Les OS se posent la question de la motivation de l'administration : économies de décharges ?

DASEN : Ce ne sont pas des économies de bout de chandelle qui sont opérées. Il soutient le fait qu'il est aussi nécessaire de préparer les élèves à ce qu'ils vivent après dans des structures plus importantes. Le vote fait part d'un avis qui n'est que consultatif (NDLR : comprenez que lorsqu'on vote, le résultat n'est pris en compte que s'il va dans le sens de ce qu'a décidé au préalable l'administration). Avant d'être la propriété des enseignants et des parents, c'est l'école de la République. Les fusions sont réalisées sur des départements à la retraite. Les motifs des refus sont des considérations personnelles qui ne sont pas dignes des écoles de la République.

- **CV de Béziers** : travail de longue haleine mais il demeure une problématique de locaux et des élèves sont envoyés hors secteurs (des élèves qui devraient bénéficier de dédoublements n'en bénéficient plus hors secteur et font par ailleurs des déplacements plus conséquents).

DASEN : il partage ce regard. Les services engagent un travail avec la commune.

- **Situation du remplacement** : création de quelques postes ZIL mais la situation est dégradée, le non remplacement devient la règle parfois. Le DASEN annonce un état du remplacement en CAPD. Il est attendu avec impatience car les retours de terrain sont inquiétants. Par ailleurs, il indique que 10.5% des emplois sont dédiés au remplacement sur le 34 (c'est le département qui met le plus d'emplois en remplacement dans l'académie). Des circonscriptions ne sont pas en difficulté, d'autres plus => 8 TZIL créés et leur implantation sera à questionner. En parallèle, une redistribution des ZIL en fonction des besoins est prévue. On constate de forts écarts sur le besoin de remplacement de circonscriptions pourtant identiques en termes de typologie des publics accueillis (ex. de Mtp ouest et Mtp nord, l'une consommant beaucoup plus de remplacement que l'autre). Il faut en trouver les causes et pas seulement injecter des emplois.

- Retour sur les **ASA pour l'enterrements** des grands parents : autorisé mais avec perte salaire et ancienneté générale de service (impact sur mouvement et âge départ à la retraite). Mesure de bienveillance départementale demandée.

DASEN : ce point sera abordé en CAPD prochainement.

➤ Intervention de la FCPE :

- **Les fusions d'écoles** : elles engendrent des structures trop importantes. Ce ne sont pas des considérations personnelles qui mènent les conseils d'école à voter contre. Ils devraient être écoutés. A quoi cela sert-il de demander un avis s'il n'est pas entendu ? DASEN : un avis reste un avis. Les fusions non voulues par l'un ou les deux conseils d'école créent des écoles à 10 et 11 classes, ce qui n'est pas considérable. Il faut sortir de la considération locale.
- **ASH** : le handicap doit mieux être pris en compte et il faut améliorer la réactivité dans les postes alloués en lien avec la MDPH pour que les élèves soient bien au sein de l'école. DASEN : réunion programmée avec MDA pour voir les leviers / moyens d'actions... Cette réunion a été repoussée du fait de la situation sanitaire. Mais un temps est prévu pour envisager une prise en charge plus efficace et efficiente.

Ce qu'en pense le SNALC :

- **Déclarations liminaires** : le SNALC refuse de rentrer dans le jeu de non lecture des déclarations liminaires aussi n'en fera-t-il pas aujourd'hui. Ces déclarations ont leur place en début de séance.

- L'Hérault concentre 42% des élèves d'Occitanie mais a le **P/E le plus faible** : notre département est mal doté au vu du nombre d'élèves accueillis. De plus, nous constatons que le E/C demeure bien trop élevé dans certaines écoles. Un secteur est particulièrement impacté : **Montpellier** et une partie de sa métropole (Castelnau, Cournonterral, Fabrègues, Jacou, Lattes notamment) ainsi que **Béziers**. Ce sont les deux secteurs encore en expansion.

Quelques exemples sur Montpellier Sud (mais ce n'est pas le seul secteur concerné) : les écoles Garibaldi (27.37 élèves par classe), Simenon (26.5), Brel (27.9), Aliénor d'Aquitaine (28), B. Albrecht (29.25), Florian (29.75), etc, sachant que certaines sont des écoles maternelles : quelles conditions d'accueil pour des enfants de 3 ans débutant leur scolarité, pour certains n'ayant jamais été en collectivité ?

Dans la majorité des cas, les **problèmes de locaux** entraînent une impossibilité de création de classe. Nous avons conscience des problèmes que cela engendre pour les collectivités mais certains secteurs sont en souffrance et les classes surchargées nombreuses dans ces secteurs. Nous espérons avoir des propositions des collectivités pour répondre aux besoins qui sont forts sur ces secteurs.

Par ailleurs, comme nous l'avons soulevé en GT et CTSD, nous souhaiterions avoir des données plus précises et une vue plus fine sur les effectifs / niveaux, comme dans le second degré. Nous nous étonnons du refus de la part de Mr le DASEN de nous communiquer ces chiffres, pourtant accessibles via onde, et nous nous questionnons sur le pourquoi de ce refus. Les alertes sur les niveaux CE2, CM que nous lançons seraient-elles justifiées ?

- Le SNALC note **des efforts** concernant :

- Le remplacement.
- La création (qu'il approuve) d'un nouveau corps de TRBD pour assurer aux directeurs des petites écoles de 1 à 3 classes leur temps de décharge.
- La poursuite des dédoublements en REP et REP+ et des GS à 24, malgré un effet parfois inverse sur les autres niveaux de classe que nous avons relevé.
- Les moyens ASH et la variété des dispositifs (DTEI, équipes mobiles...). Si nous n'avons pas encore de recul sur ces dispositifs, nous accueillons favorablement les expérimentations visant à répondre aux besoins des élèves à besoins particuliers.

- Les **fusions d'écoles** nous semblent préjudiciables pour plusieurs raisons : elles ne sont pas toutes souhaitées par les équipes et créent des écoles à taille importante. Au-delà de 10 classes, on ne peut plus parler de structure à petite échelle et le cadre créé n'est pas propice pour de jeunes élèves qui ont besoin d'être dans une petite structure, rassurante (Inquiétude quant à ces structures importantes, notamment en maternelle : pour un enfant de 3 ans, une école à 10 classes devient un milieu inquiétant, voire hostile. C'est un premier contact avec la collectivité et avant de les préparer au collège, il faut pouvoir créer des conditions rassurantes). Or 3 fusions programmées cette année engendrent des écoles de 10 classes ou plus (Les Oliviers à Béziers avec 15 classes ; Fontcaude à Juvignac avec 10 classes ; De Gaulle / Jaurès à Montpellier sud pour 11 classes).

Les petites écoles avec des directeurs qui ont effectivement les élèves à un moment donné et les connaissent nous semblent préférable. De même dans le lien avec la famille.

De plus, cela augmente le ratio de directeurs n'ayant plus d'élèves face à eux et nous glissons insidieusement vers un statut de chef d'établissement. Nous souhaitons que le directeur reste un partenaire et collègue et ne devienne pas un supérieur.

- Nous constatons un effort sur les LV, notamment l'allemand, mais nous nous posons la question de la continuité sur le second degré puisque le fléchage bilingue ayant disparu et l'accompagnement académique n'étant plus à la hauteur de ce qu'il est, nombre de classes bilingues sont menacées en collège.

DASEN : la carte scolaire est arbitrée par la rectrice et elle garantit la poursuite en bilingue. La continuité ne pose pas problème, les implantations sont faites en cohérence. Par ailleurs, il y aura des choix à faire dans les établissements du second degré entre les dédoublements et l'offre optionnelle.

Analyse du SNALC : donc moins de dédoublements puisque nous ne pouvons supprimer une bilingue inscrite sur la carte des langues... Très bien de maintenir les langues dans le 1^{er} degré mais il y a nécessité à donner les moyens aux établissements du 2nd degré qui permettent cette poursuite.

- Retour sur les secteurs en souffrance de Montpellier.

DASEN : sur Montpellier, nous sommes dans une configuration où nous avons peu de m2 disponibles. De plus, il y aurait une réflexion sur la sectorisation à mener. On travaille en ce sens.

VOTE :

POUR 4 (PEEP, collectivités)

CONTRE 7 (FSU SNALC FO SUD)

ABSTENTION 9 (UNSA SNE FCPE) = 9

II) Indemnité Représentative de Logement :

Le Préfet prend la parole sur ce sujet. En 2020 : les membres du comité des finances locales ont décidé de maintenir le montant fixé en 2020 et 2019. 5 instituteurs sont logés et 9 ne le sont pas.

Pour les instituteurs célibataires, sans enfants : 2246, 40 euros par an.

Pour les instituteurs mariés ou pacsés ou avec enfants à charge : 2808 euros par an.

Un avis est sollicité :

Pour : 1

Absention : 18 (toutes les OS sauf FO, FCPE, PEEP)

Contre : FO

III) Renouvellement des délégués départementaux éducation nationale :

Mme DELDEM : 40 pertes dues à l'âge des délégués mais aussi à la situation sanitaire. Neuf nouveaux délégués sont proposés aujourd'hui mais il y a un recrutement et des candidats seront proposés au prochain CDEN. Le rôle des DDEN est important dans ce contexte.

Avis demandé :

POUR : UNSA et SNE

ABSTENTION : FSU SNALC SUD

FO ne prend pas part au vote

IV) Point d'information sur la sectorisation du lycée de Sommières et celle de Victor Hugo Lunel.

Le lycée ouvrira ses portes à la rentrée 2021 et un travail sur la sectorisation a été mené. Certaines communes du 34 vont glisser de Lunel Victor Hugo à Sommières pour faciliter les transports notamment.

La FCPE signale un arrêté du 25/03/21 (postdaté) signé par les deux DASEN (34 et 30). Elle se dit surprise car les choses semblent établies alors que des discussions à venir sont annoncées.

DASEN : Mr Chibli (VP région) a réuni l'ensemble des maires concernés et a fait une large communication. De plus, la sectorisation peut évoluer. Un travail concerté entre le rectorat et la région a été mené. C'est la Rectrice qui arbitre les sectorisations.

FCPE : la région n'a pas associé les représentants ce qu'il regrette ; de plus certains maires non avertis.

DASEN : il s'agit sans doute de problématiques sur le Gard. Pour les communes de l'Hérault concernées, le temps de transport est moins important pour Sommières. De plus, nombre de familles préféreront le lycée de Sommières à un lycée Lunellois... La FCPE regrette la forme choisie qui n'associe pas les représentants de parents. DASEN : c'est un point pour information et qui ne remet pas en cause la rencontre avec la Rectrice. Il y aura un additif ensuite.

Les OS s'associent à la surprise et à l'étonnement de la FCPE, car les OS n'ont pas été associées non plus par la Région et le Rectorat, alors que de grosses problématiques de mixité sociale existent sur ce secteur.

V/ Questions diverses :

- La FCPE aborde les **DGH collègues** : des difficultés à maintenir les options du fait d'une baisse des moyens. De plus, il y a du décrochage lié à la crise sanitaire et la situation est compliquée pour le moral, mais aussi l'apprentissages pour les élèves du second degré. L'égalité des chances est compromise.

DASEN : la dotation a augmenté, c'est le rapport HP / HSA qui est modifié. Concernant les audiences en ce moment, Mr le DASEN explique que des choix différents de l'an dernier ont été faits, notamment une ouverture massive de divisions (24 de plus qu'à la rentrée 2020) à ce moment de l'année (alors que 28 au total l'an dernier, post-ajustement). La marge liée à la structure a été maintenue cette année. 99.7% de la dotation départementale a été donnée. Il demeure une petite marge qui sera allouée d'abord aux heures statutaires ou aux modifications en termes statutaires suite au mouvement intra, puis aux ajustements de structure en juin. Là où l'on pense qu'il y a une baisse des moyens, c'est que l'on oublie que la dotation est initiale. On avait en mars dernier déjà injecté en plus de la marge structurelle (3h/division), la marge affectée au regard de la caractéristique de l'établissement. Elle est retardée cette année. Autant la marge structurelle est sûre, autant la marge de l'accompagnement départemental n'est pas reconduite systématiquement d'année en année : elle peut être diminuée, augmentée, maintenue. Les équipes ne peuvent compter dessus pour des dispositifs à pérenniser.

Un GT et un CTSD auront lieu prochainement pour le 2nd degré.

FCPE : "au-delà de votre présentation très habile", les HP baissent au profit des HSA dans le 2nd degré. L'accélération depuis 2019 concernant les HSA est flagrante.

Le SNALC ajoute qu'au vu du maigre reliquat, on ne peut que s'inquiéter des moyens qui ne sont pas à la mesure des demandes formulées actuellement. En tout cas, nous l'avons déjà demandé, mais un CTSD ajustements collège permettrait d'échanger sur les arbitrages faits en fin d'année scolaire. Il y a quelques années, il existait...

DASEN : il n'y en aura pas.

- Nombre de contractuels dans le 1^{er} degré ? DASEN : 51 ETP contractuels dans le 34.

- Nombre de services civiques ? DASEN : 381 dont 118 dans le second degré.

- Nombre de postes D'AED ? DASEN : 791 ETP d'AED. Les perspectives 2021 ne sont pas encore connues. Des AED supplémentaires ont été recrutés pour compenser les absences liées au COVID notamment.

- COVID : 49 classes fermées (dont 20 dans le 2nd degré). Pas d'école fermée totalement.

- Articulation présentiel / distanciel entre le public et le privé : le public et le privé ont-ils les mêmes contraintes ? DASEN : pas d'opposition public / privé, toutes les organisations ont pu être mises en place des deux côtés, selon les locaux....

Fin CDEN 17h03.

❖ **Evolution des dispositifs dédoublés en Rep+ :**

→ ouvertures :

GS

CIRCONSCRIPTION	NATURE DU POSTE	NBRE	ECOLE DE RATTACHEMENT
BEZIERS CENTRE	DISPOSITIF DE DOUBLER GS	2	BEZIERS maternelle CORDIER
BEZIERS CENTRE	DISPOSITIF DE DOUBLER GS	2	BEZIERS primaire Riquet Renan
BEZIERS VILLE	DISPOSITIF DE DOUBLER GS	2	BEZIERS maternelle les Romarins
MONTPELLIER OUEST	DISPOSITIF DE DOUBLER GS	1	MONTPELLIER maternelle James Joyce
MONTPELLIER OUEST	DISPOSITIF DE DOUBLER GS	2	MONTPELLIER PRIM Pape Carpentier
	TOTAL	9	

CP

CIRCONSCRIPTION	NATURE DU POSTE	NBRE	ECOLE DE RATTACHEMENT
MONTPELLIER OUEST	DISPOSITIF DE DOUBLER CP	1	MONTPELLIER elem F. D. Roosevelt
SETE	DISPOSITIF DE DOUBLER CP	1	SETE élém A France
	TOTAL	2	

→ fermetures :

CP

CIRCONSCRIPTION	NATURE DU POSTE	NBRE	ECOLE DE RATTACHEMENT
MONTPELLIER OUEST	DISPOSITIF DE DOUBLER CP	1	MONTPELLIER elem Pape Carpentier
MONTPELLIER OUEST	DISPOSITIF DE DOUBLER CP	1	MONTPELLIER elem Léo Malet
	TOTAL	2	

CE1

CIRCONSCRIPTION	NATURE DU POSTE	NBRE	ECOLE DE RATTACHEMENT
BEZIERS VILLE	DISPOSITIF DE DOUBLER CE1	1	BEZIERS LES OLIVIERS
MONTPELLIER NORD	DISPOSITIF DE DOUBLER CE1	1	MONTPELLIER elem Kurosawa
SETE	DISPOSITIF DE DOUBLER CE2	1	SETE élém A France
	TOTAL	3	

❖ **Evolution des dispositifs dédoublés en Rep :**

→ ouvertures :

GS

CIRCONSCRIPTION	NATURE DU POSTE	NBRE	ECOLE DE RATTACHEMENT
LUNEL	DISPOSITIF DE DOUBLER GS	2	LUNEL maternelle Gambetta
MONTPELLIER CENTRE	DISPOSITIF DE DOUBLER GS	2	MONTPELLIER primaire V.Schoelcher (dt 1 régularisation)
	TOTAL	4	

CP

CIRCONSCRIPTION	NATURE DU POSTE	NBRE	ECOLE DE RATTACHEMENT
LUNEL	DISPOSITIF DE DOUBLER CP	1	LUNEL élémentaire Marie Curie
	TOTAL	1	

CE1

CIRCONSCRIPTION	NATURE DU POSTE	NBRE	ECOLE DE RATTACHEMENT
BEZIERS CENTRE	DISPOSITIF DE DOUBLER CE1	1	BEZIERS primaire Nelson Mandela
BEZIERS VILLE	DISPOSITIF DE DOUBLER CE1	1	BEZIERS élémentaire Jean Jaures
	TOTAL	2	

→ fermetures :

CP

CIRCONSCRIPTION	NATURE DU POSTE	NBRE	ECOLE DE RATTACHEMENT
MONTPELLIER CENTRE	DISPOSITIF DEDOUBLE CP	1	MONTPELLIER primaire Olympe de Gouges
	TOTAL	1	

CE1

CIRCONSCRIPTION	NATURE DU POSTE	NBRE	ECOLE DE RATTACHEMENT
MONTPELLIER CENTRE	DISPOSITIF DEDOUBLE CE1	1	MONTPELLIER primaire V.Schoelcher
	TOTAL	1	

❖ **Mesures concernant les postes de remplacement :**

1°) CREATION DE TR ZIL

CIRCONSCRIPTION	NATURE DU POSTE	NBRE	ECOLE DE RATTACHEMENT
BEZIERS CENTRE	TR ZIL	1	Elémentaire Mairan - Béziers
CASTELNAU LE LEZ	TR ZIL	1	Primaire les chênes verts -St hilaire de Beauvoir
CASTELNAU LE LEZ	TR ZIL	1	Elémentaire M.Roustan- Castelnau le Lez
GIGNAC	TR ZIL	1	Primaire - St Paul et Valmalle
Montpellier Est	TR ZIL	1	Elémentaire Pottier-Sibélius - Montpellier
Montpellier Ouest	TR ZIL	1	Primaire N Mandela - Juvignac
Montpellier Sud	TR ZIL	1	Maternelle Florian - Montpellier
St Mathieu de Tréviérs	TR ZIL	1	Primaire - Notre Dame de Londres
	TOTAL	8	

°2) CREATION DE TR BD (pour décharges de direction écoles 1 à 3 classes)

CIRCONSCRIPTION	NATURE DU POSTE	NBRE	ECOLE DE RATTACHEMENT
BEDARIEUX	TR BD	1	primaire Grand Cèdre Le Poujol sur Orb
BEZIERS CENTRE	TR BD	1	primaire Lieuran les Beziers
BEZIERS VILLE	TR BD	1	élémentaire Les Romarins Beziers
BEZIERS NORD	TR BD	1	élémentaire J.MOULIN St Chinian
BEZIERS SUD	TR BD	1	élémentaire J.Ferry - Quarante
MONTPELLIER EST	TR BD	1	élémentaire J.MOULIN - Montpellier
LODEVE	TR BD	1	primaire St Jean de Blaquiere
LODEVE	TR BD	1	primaire Brignac
St MATHIEU DE TREVIERS	TR BD	1	Elémentaire Assas
SETE	TR BD	1	élémentaire Pomerols
	TOTAL	10	

